Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DE LA DROME

CONTRAT DE VILLE

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE DROME

Coeur de Loriol

LORIOL SUR DROME

RAPPORT BILAN ANNUEL 2019

Introduction

Le Contrat de Ville
Le contrat de ville de la Communauté de Commune du Val de Drôme, signé le 1er Juillet 2015, définit les enjeux et les axes stratégiques pour le territoire prioritaire du « Cœur de Loriol » sur la période 2015-2020.

Le Contrat de Ville est fondé sur 3 piliers thématiques
- Cohésion sociale
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Développement économique et emploi

Trois enjeux très fortement liés entre eux sont assignés au Contrat de la Communauté de Commune du Val de Drôme
1. Utiliser le Contrat de Ville comme un moyen de renforcer l'agencement des compétences locales et donner du sens à l'action
2. Lier accompagnement social et amélioration du cadre de vie
3. Réussir le maillage entre centre Ancien et secteur Seringa, et avec les quartiers environnants.

Le Contrat de Ville est disponible en téléchargement sur le lien suivant :
http://www.loriol.com/data/imce/documents/contrat_de_ville_loriol_sur_drome_signe.pdf

La géographie prioritaire
Le Contrat de Ville porte sur le quartier prioritaire du « Cœur de Loriol ».
La particularité de ce périmètre est d'intégrer le centre ancien de la ville Loriol et d'intégrer le projet Seringa, éco quartier et renouvellement urbain de la résidence de la Maladière. Également, le QPV « cœur de Loriol » est le seul QPV de l'intercommunalité.

Objectif du présent rapport 2019
Pour rappel, le rapport bilan annuel a pour objectif de dresser le bilan des actions menées en 2019, de faire un point sur la gouvernance du contrat de ville, le conseil citoyen ainsi que présenter les principales perspectives pour 2020.
Le rapport 2019 est diffusé à l'ensemble des partenaires du contrat de Ville y compris le conseil citoyen.

Prorogation du contrat de ville jusqu'en 2022
La loi de finances pour 2019 du 28 décembre 2018 a acté la prolongation des contrats de ville jusqu'en 2022. Cette prorogation entraine celle de la géographie prioritaire et des mesures fiscales associées.
La prolongation du contrat de ville prend la forme d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques traduisant au niveau local la mobilisation de l'Etat et de chacun des partenaires.

Conformément à la circulaire du 22 janvier 2019 relative à « la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers », le protocole s'appuie sur l'évaluation à mi-parcours du contrat « cœur de Loriol » réalisée sur la période 2015-2017.

Son objet est de donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre du contrat de ville signé le 1er juillet 2015 au regard des évolutions survenues depuis sa signature et d'affirmer des priorités thématiques pour la période 2020-2022.

Ce document permet d'apporter une lisibilité aux intentions contenues au Contrat de Ville. http://www.loriol.com/ville/contrat-ville-20152020

La programmation 2019

1. Présentation de la programmation 2019

13 projets ont été financés en 2019. 2 actions de l'année 2018 ont été prolongées en 2019.

Au total la programmation 2019 couvre 15 actions :

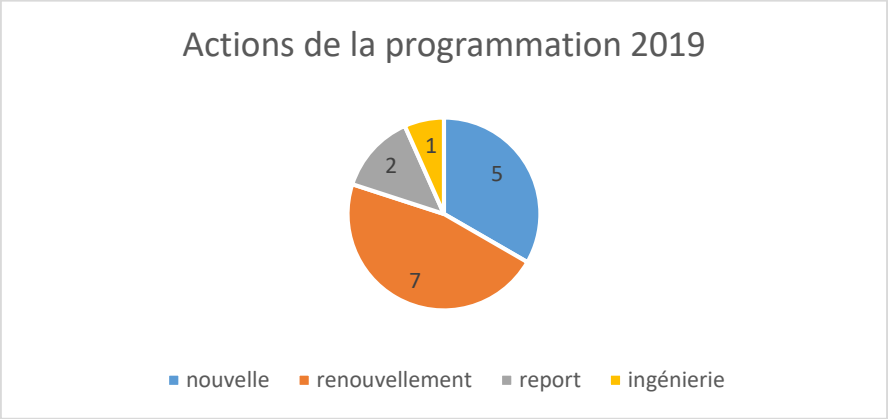

Les **15** projets financés se répartissent de la manière suivante :

- 8 sont portés par des structures municipales (Régie socioculturelle, Ville de Loriol, Service de prévention spécialisée)
- 1 sont portés par la communauté de communes du Val de Drôme
- 1 par un établissement intercommunal (école de musique)
- 3 par des associations extérieures à Loriol (Ebullition, RSF, Mission Locale)
- 1 fiche projet ingénierie du contrat de ville (cofinancement Ville-CCVD)
- 1 projet en investissement (Projet Urbain Régional – PUR)

Les projets suivants ont bénéficié d'un report de la part des services de l'ETAT pour 2019 :

- Une radio pour raconter la ville – Radio saint Ferréol (fin d'action en mars – restitution)
- Agir ensemble – Régie du secteur socioculturelle (fin d'action en juin)

Des actions hors programmation à souligner

- Second forum de l'emploi porté par la ville de Loriol
- Projet « jeune vers l'emploi » porté par l'Espace Jeune et Pôle emploi
- CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) collège / élémentaire
- Création d'un espace de vie sociale
- La labellisation tiers lieux d'inclusion numérique pour l'espace public internet.

CONTRAT DE VILLE PROGRAMMATION 2019

N°	PORTEURS	TITRE DU PROJET	Territoire	Nouvelle Renouvellement Prolongement	Coût prévisionnel de l'action	Montant demandé contrat de ville	SUBVENTIONS CONTRAT DE VILLE							
							COMMUNE (hors valorisation)	ETAT	Etat (report 2018)	REGION	département	DAH	CAF	CCVD (hors valorisation)
	Radio Saint-Férreol	Une radio pour raconter la ville	CŒUR DE LORIOL	P	/	/	report au 30 Avril 2019							
	Ville de Loriol - service socio-culturelle	agir ensemble	CŒUR DE LORIOL	P	/	/	report au 15 juin 2019							
1	Ville de loriol	Cartographie et Patrimoine Loriolais	CŒUR DE LORIOL	R	6 916	2 303	4 613		2 303					
2	Ville de LORIOL	Fond de participation des Habitants 2019	CŒUR DE LORIOL	R	1 750	1 750		1 750						
3	Ville de Loriol	Fresque murale	CŒUR DE LORIOL	N	2 200	2 200		1 100				1 100		
4	Ville de LORIOL	Opération volets 3	CŒUR DE LORIOL	R	12 900	9 000	3 400	9 000						
5	Service de prévention	bougeons ensemble	CŒUR DE LORIOL	R	4 195	1 900	500	1 900	500					
6	CCAS	Ateliers cuisine	CŒUR DE LORIOL	R	4 559	2 885	1 335		280				2 000	
7	CCVD / Loriol	Coopérative jeunesse de service 2	CŒUR DE LORIOL	R	26 312	25 000	1 500	5 000		10 000			2 000	6 500
8	Association EBULLITION	égalité Femme / Homme	CŒUR DE LORIOL	N	4 890	3 500		2 500					1 000	
9	MISSION LOCALE	le sport action	CŒUR DE LORIOL	N	7 857	5 608		4 600						1 000
10	Ville de LORIOL	Repair Café	CŒUR DE LORIOL	N	2 987	2 653		2 650						
11	Ecole de Musique	Orchestre à l'école année 1	CŒUR DE LORIOL	N	38 420	28 000	8 000	15 000			5 000			
12	Ville de Loriol	Projet urbain région - Année 2019	CŒUR DE LORIOL	N	209 161		46 347			149 442				
13	Ville de Loriol	Ingénierie : poste	CŒUR DE LORIOL	/	38 509		23 105							15 404
Total (hors ingénierie)					315 231		61 082	43 500		159 442	5 000	1 100	5 000	7 500
		Total dont ingénierie			353 740		84 187	43 500		159 442	5 000	1 100	5 000	22 904

2. Actions du Contrat de Ville par Pilier

Pilier cohésion sociale

Actions 2018 reportées	Radio Saint-Ferréol	Une radio pour raconter la ville
	Ville de Loriol – service socioculturel	Agir ensemble
Actions 2019	Ville de Loriol	Cartographie et Patrimoine loriolais
	Ville de Loriol	Fonds de participation des habitants
	Ville de Loriol	Fresque murale
	Ville de Loriol	Bougeons Ensemble
	CCAS	Ateliers Cuisine
	Association Ebullition	Egalité Femmes/Hommes
	Ville de Loriol	Repair Café
Hors programmation	Service socio-culturel (espace jeune)	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
	Ville de Loriol et CAF de la Drôme	Création d'une structure d'animation de la vie sociale – EVS
	Ville de Loriol et Département de la Drôme	Labellisation Tiers lieu d'inclusion numérique

Il est à souligner les actions développées dans le droit commun, en appui du projet espace de vie sociale, et portant une attention particulière aux habitants du quartier prioritaire.

Points positifs (Points d'amélioration à maintenir)	**Difficultés (Ce qui n'a pas avancé)**
Labellisation de l'EPI comme tiers lieu d'inclusion numérique (CD26), et point numérique CAF. Création d'un espace de vie sociale et d'une nouvelle programmation d'action Ouverture du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) aux enfants des écoles élémentaires de Loriol. Action Repair café à l'initiative et porté par les membres du conseil citoyen	Mobilisation des publics lors des manifestations, des actions Aucun projet déposé par une association loriolaise

Action repair café ou atelier réparation

Initiée par le conseil citoyen, cette action s'inscrit dans la réflexion de l'instance sur la thématique des déchets. Il a donc été entrepris de lancer l'action sur le dernier trimestre de l'année avec un objectif clair, celui de pérenniser l'action en constituant un groupe pilote pour poursuivre en 2020. L'émergence du projet et du groupe a donc été accompagné par les services de la ville et le 8Fablab de Crest (prestataire pour l'animation des ateliers). L'action a démarré en septembre 2019 par la visite du 8 Fablab et une présentation des ateliers réparation. 12 personnes y ont participé (membres du conseil citoyen ou ciblées par le CC), formant ainsi le premier noyau de personnes intéressées. A chacun des 4 ateliers, une 15aine de personnes se sont déplacées, confirmant la pertinence de l'action et les envies de poursuivre. Le 19 décembre, lors d'une rencontre organisée par le conseil citoyen, il a été décidé de poursuivre l'action sur le 1er semestre 2020 et ce de manière plus autonome. Cette action a répondu à un triple objectif du contrat de ville, celui d'accompagner les initiatives habitantes, celui de pérenniser les actions dans le temps avec le cas échéant une reprise dans le droit commun, et celui de laboratoire d'expérimentation des actions initiées dans le QPV au reste du territoire de la CCVD

Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain

Actions 2019	Ville de Loriol	Opération Volets 3
	Ville de Loriol	Projet Urbain régional – année 2019

Points positifs (Points d'amélioration à maintenir)	Difficultés (Ce qui n'a pas avancé)
Renouvellement urbain du projet Seringa	
Convention portant sur la gestion urbaine de proximité entre la commune et le bailleur DAH, en cours de finalisation	
Mise en valeur du centre-ville	
Convention avec la région AURA sur les espaces publics et les cheminements doux sur la période 2018-2020, - 2 fiches actions supplémentaires retenues Renouvellement de l'opération volets	Groupe de travail centre-ville à l'arrêt Des AAP à projets sur les centres anciens non mobilisés (AAP – départemental centres villes et villages ; …)

PUR : Projet Urbain Régional

Présentation du programme d'investissement 2019.

2 fiches actions supplémentaires retenues :

- Aménagement du bassin espace de biodiversité (parc Gaillard)
- Aire de jeux des enfants (parc Gaillard)

Pilier Développement de l'économie et de l'Emploi

Action 2019	CCVD et ville de Loriol	Coopérative jeunesse de services 2
	Mission locale	Sport action
Hors programmation	Ville de Loriol	2nd Forum de l'emploi 2019
	Service socio-culturel (espace jeune)	Projet « les jeunes vers l'emploi » avec Pôle emploi

Coopérative jeunesse de Services

Projet soutenu par la Région AURA et BPI France dans la cadre de l'appel à projet « entrepreneuriat dans les territoires fragiles »

Article présentant la CJS 2019 http://www.loriol.com/data/imce/documents/15_cjs.pdf

Globalement, le projet a pleinement rempli ses objectifs, en s'appuyant notamment sur l'expérience du projet 2018. Les retours des partenaires du territoire ont été très positifs. Les animatrices du projet ont rencontré 28 jeunes en information collective. 14 jeunes ont été volontaires pour participer à la CJS. Malheureusement seulement 5 de ces jeunes été issus du QPV. Le service de prévention spécialisée explique cela par le décalage de représentations des jeunes du QPV avec les notions de coopération ou d'économie sociale et solidaire et l'immédiateté de leur besoin durant l'été. Concernant les jeunes coopérants habitant le QPV, ils n'étaient pas dans des situations des décrochages avérées. On peut faire l'hypothèse que le modèle CJS comme mis en place à l'échelle nationale, n'est pas un projet qui s'adresse au public dits « QPV » au sens des objectifs des politiques publiques. Toutefois, il ressort comme un projet extrêmement pertinent pour la jeunesse de manière générale, notamment pour l'image qu'il véhicule et pour sensibiliser le territoire à l'ESS.

Sport Action – accompagner le changement de pratique des acteurs de l'emploi

SPORT ACTION de la mission locale avait pour objectif de proposer aux jeunes (non connus de la mission locale ou connus mais non accompagnés) un parcours d'accompagnement différent s'appuyant sur le sport et ses valeurs. Sur une semaine, la mission locale proposa aux jeunes une alternance entre pratique sportive en lien avec le club de hand de Loriol, des ateliers d'insertion professionnelle, des interventions de professionnels santé, image, psychologue ainsi que des visites d'entreprise. Un temps fort sous forme de match pour l'emploi a eu lieu pour casser les a priori entre jeunes et chefs d'entreprises.
Malheureusement, l'action n'a pas permis de mobiliser les jeunes ciblés malgré les moyens déployés (recours aux structures de terrain, phoning, …). Sur les 9 jeunes pré-ciblés (et ayant confirmés leur participation le vendredi précédent), seule une jeune femme s'est présentée le lundi matin.
La mission locale a donc entrepris de poursuivre l'action en mobilisant un groupe entrant en garantie jeune.
Ce projet questionne à la fois les difficultés de mobilisation des services publics de l'emploi, l'adéquation de l'offre avec les besoins de jeunes issus du QPV et l'engagement des jeunes dans les démarches ou projets qui leur sont proposés.

Points positifs (Points d'amélioration à maintenir)	**Difficultés (Ce qui n'a pas avancé)**
Insertion professionnelle, emploi et mobilité	
Des partenaires emplois mobilisés sur des projets en faveur du QPV (espace jeunes et Pôle emploi, mission locale) Un deuxième Forum de l'emploi à Loriol 2nd coopérative Jeunesse de Services de la Drôme	Continuité du travail engagé sur la mobilité Difficulté à mobiliser les jeunes du quartier prioritaire sur des actions emploi.
Commerce de proximité	
	Accompagner les commerçants sans se substituer aux missions des acteurs du droit commun Inadéquation entre les besoins des porteurs de projets avec les offres de locaux disponibles Superposition des aides et des dispositifs pour les entrepreneurs (artisans, commerçants) peu lisible Non réponse au AAP sur la revitalisation du centre ancien.

Les dispositifs connexes au contrat de Ville

1. Les actions de gestion urbaine de proximité et TFPB

Convention TFPB et avenant 2019-2020

La loi de finances 2015 impose le rattachement de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) au contrat de ville dont l'amélioration des conditions de vie des habitants des QPV est un objectif fort.
Ainsi, l'abattement de 30% sur la base d'imposition pour les logements sociaux situés dans les QPV permet aux bailleurs sociaux de compenser partiellement les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers qu'ils ne seraient pas en mesure d'absorber et qui pèseraient trop lourdement sur les charges des locataires.

Cet abattement concerne 2 bailleurs sur le quartier prioritaire du « Cœur de Loriol » : Drôme Aménagement Habitat (DAH) et Pluralis

Cet abattement correspond :
- Drôme Aménagement Habitat à 36 000 €
- Pluralis à 6000 €.

Des conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB ont été signées en 2015, pour la période du contrat de Ville, suite à un « diagnostic en marchant » réalisé conjointement avec les bailleurs concernés, les services de l'ETAT et la ville de Loriol.

Ces conventions précisaient le programme d'actions pour la période 2016-2018 des bailleurs. Un avenant a été signé cette année pour fixer le programme d'actions pour la période 2019-2020.
Afin de suivre la prolongation du contrat de ville, les conventions devront être une nouvelle fois être prolongées par avenant pour la période 2021-2022.

Action 2019 (cf. convention TFPB)

Bailleur DAH
Visite de site mensuelle associant conjointement la directrice des services techniques, l'agent de développement et les équipes de DAH.
Pas de diagnostic en marchant

Bailleur Pluralis
Contact régulier avec la responsable de secteur
Pas de diagnostic en marchant.

2. CISPD

Depuis, le 1er janvier 2017, la communauté de communes a pris la compétence politique de la ville.

La gouvernance

La gouvernance du Contrat de ville fait référence à l'organisation mise en place pour assurer son pilotage (politique et technique), les relations entre les partenaires et son animation.

1. Ingénierie dédiée – animation

Ville de Loriol - Agent de développement social et urbain (co-financement du poste par la Ville et la CCVD)
CCVD – responsable de l'action sociale, jeunesse, CIAS et MSAP.

Coopération des services communaux – équipe projet de l'espace de vie sociale (EVS)

En 2017, la commune de Loriol a engagé une démarche de préfiguration d'une structure d'animation sociale qui a abouti à la création d'une organisation municipale bénéficiant d'un agrément « espace de vie sociale » de la CAF de la Drôme. Cette nouvelle organisation s'appuie sur les compétences des services municipaux en relation étroite avec les publics dits prioritaires. Les services associés sont : l'espace public internet, le CCAS, les services animations, la prévention spécialisée et l'agent de développement en charge du contrat de ville.
Initialement, l'agrément devait permettre d'anticiper l'extinction possible du contrat de ville et d'en prendre le relais par le recours à un dispositif de droit commun. Aujourd'hui, compte tenu de la prolongation actée, il s'agit d'en renforcer les effets jusqu'en 2022.
L'espace de vie sociale au travers son projet social s'inscrit plus largement sur une intervention à l'échelle communale toutefois une attention particulière sera portée aux publics du Contrat de Ville « cœur de Loriol ».

La commune de Loriol s'engage à consolider le fonctionnement de l'espace de vie sociale dans le cadre de la coopération des services communaux et poursuivre l'implication des services municipaux dans le contrat de ville « cœur de Loriol », notamment par le dépôt d'action dans la cadre la programmation annuelle et le suivi des publics du QPV.

A noter également, la nouvelle organisation administrative des services de la commune à compter du 1er janvier 2020. L'ex-Régie socioculturelle a laissé place au pôle « éducation, culture et vivre ensemble ». Le contrat de ville ainsi que l'EVS sont désormais rattachés au service solidarité et citoyenneté.

Adulte relais

Malgré l'intérêt de la ville de Loriol pour ce dispositif, et au regard des besoins exprimés par les acteurs de terrain, de l'existant, et compte tenu des prérequis (les adultes relais ne peuvent pas intervenir pour exercer des fonctions d'animation), il n'a pas été possible d'établir une fiche de poste validée par les représentants de l'Etat.

2. Les instances du contrat de Ville

Le comité de pilotage
Le Comité de pilotage a pour objectifs la validation de la programmation annuelle et l'évaluation annuelle des avancées du contrat de ville. Le comité de pilotage s'est tenu le *19 mars 2019.*

Les comités techniques
Les comités techniques permettent l'étude des actions au titre de la programmation annuelle, la rencontre des porteurs de projets, les bilans intermédiaires et finaux des projets et la préparation de la programmation.

29/01 : étude des projets 2019
15/02 : étude des projets - comité financeurs

08/03 : comité financeurs
02/07 : rencontre méthodologie protocole de prolongation
24/09 : finalisation protocole de prolongation
Décembre 2019 : signature protocole d'engagements réciproques et renforcés.

Les ateliers thématiques du contrat de ville
Aucun atelier n'a été organisé dans le cadre du contrat de ville. La ville s'étant engagée dans une démarche d'élaboration d'un projet social en vue de créer un espace de vie sociale, deux ateliers se sont tenus dans ce cadre.

- Atelier thématique 1 : enfance, jeunesse et famille
- Atelier thématique 2 : Lien social et cadre de vie

Rencontre coordination action contrat de ville
Pas de rencontre de coordination entre les différents porteurs de projets.

3. Les partenariats

Cf. Protocole d'engagements renforcés et réciproques de prolongation du contrat de ville « cœur de Loriol » pour la période 2020-2022. ***Article 2 – la gouvernance***

4. Préconisation sur la gouvernance

Difficulté de communication
Cet enjeu est toujours d'actualité. Il renvoie à la nécessité de communiquer plus activement sur le Contrat de Ville auprès des élus loriolais et des élus de l'intercommunalité.

Les ateliers thématiques, un temps fort de l'année
Les ateliers thématiques sont à pérenniser comme temps de mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, porteurs d'actions et financeurs. Ils participent à la dimension partenariale du Contrat de Ville et à la co-construction des priorités pour la programmation suivante. Une attention particulière doit cependant être porté à l'animation de ces rendez-vous et à la participation de l'ensemble des personnes présentes.

Des services municipaux de plus en plus mobilisés
Enfin, une « équipe projet » municipale à consolider dans la mesure où les structures municipales sont les principales bénéficiaires et porteuses d'action dans la cadre des programmations annuelles.

Conseil citoyen et la participation des habitants

Calendrier du Conseil citoyen sur 2019

13**/02/2019**	Conseil citoyen 16 - Etude de la programmation du contrat de vile 2019
10/04/2019	Conseil citoyen 17 - Préparation des ateliers EVS
11/04/2019	Participation à l'atelier enfance/jeunesse/famille
24/04/2019	Participation à l'atelier lien social cadre de vie
12/06/2019	Conseil citoyen 18 - Assemblée citoyenne suivi d'un repas partagé
28/08/2019	Conseil citoyen 19 - Préparation forum des associations
05/09/2019	Visite du 8 fablab + réunion de lancement repair café
07/09/2019	Participation au forum des associations + passation d'un questionnaire sur les pratiques de tri
10/09/2019	1er repair café
08/10/2019	2nd repair café
09/10/2019	Conseil citoyen 20 - Analyse des questionnaires
12/11/2019	3ème repair café
10/12/2019	4ème et dernier repair café
19/12/2019	Conseil citoyen 21 - Ateliers de travail du conseil citoyen

Compte-rendu, règlement intérieur et informations complémentaires sur le site internet de la ville de Loriol : http://www.loriol.com/ville/urbanisme/conseil-citoyen-coeur-loriol

Action 2019

En 2018, le conseil citoyen a commencé à travailler sur deux thématiques : la communication et « les déchets ». En 2019, la thématique des déchets a abouti à la proposition de l''action « repair café » / atelier réparation. Il s'agit de la première action régulière proposée par le collectif.

Parallèlement le conseil citoyen a élaboré un questionnaire à destination des associations pour connaitre leurs habitudes de tri et utilisation des équipements mis à leur disposition dans les salles communales. La passation du questionnaire a eu lieu lors du forum des associations. 43 associations sur les 52 présentes y ont répondu, favorablement. Ce questionnaire a ensuite donné lieu à des préconisations transmises aux associations et collectivités compétentes. En 2020, le travail se poursuit en parallèle des ateliers réparation.

Constats et préconisations sur le fonctionnement de l'instance

Il apparait toujours une difficulté de mobilisation autour du conseil citoyen. De nouveaux membres ou participants sont venus, d'autres sont partis. Le constat général est que l'instance reste encore discrète dans sa communication (pas de Facebook, pas d'adresse mail directe). La communication est une priorité pour permettre de répondre aux enjeux de lisibilité et accessibilité des travaux du conseil citoyen. La mise en place de projets concrets participe également à ces enjeux.